

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION

AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME  
DE LICENCE EN FINANCE BANQUE ASSURANCE DE  
L'INSTITUT PRIVE DE GESTION/INSTITUT SUPERIEUR  
DE TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES (IPG-ISTI)**

**L'équipe d'évaluation :**

- Pr. Babacar SENE, Président
- Pr. Ibrahima THIAM, Membre
- M. Mbaye SENE, Membre

**Signature :**

**Pour l'Equipe, le Président**

**Janvier 2023**

## Table des matières

|                                                                                         |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Présentation de l'IPG et du programme Finance Banque Assurance .....</b>          | <b>3</b>  |
| <b>2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation .....</b>                                   | <b>3</b>  |
| <b>3. Description de la visite.....</b>                                                 | <b>4</b>  |
| ○ <b>Organisation et déroulement de la visite .....</b>                                 | <b>4</b>  |
| ○ <b>Visite des locaux et restitution .....</b>                                         | <b>4</b>  |
| <b>4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup .....</b> | <b>5</b>  |
| <b>5. Points forts du programme .....</b>                                               | <b>11</b> |
| <b>6. Points faibles du programme .....</b>                                             | <b>11</b> |
| <b>7. Appréciations générales du programme.....</b>                                     | <b>11</b> |
| <b>8. Recommandations à l'Établissement .....</b>                                       | <b>11</b> |
| <b>9. Proposition de décision.....</b>                                                  | <b>12</b> |

## **1. Présentation de l'IPG et du programme Finance Banque Assurance**

L'Institut Privé de Gestion / Institut Supérieur de Technologies industrielles (Groupe IPG/ISTI) est un établissement d'enseignement supérieur privé, laïc et apolitique. Il est doté d'une personnalité juridique et, autorisé par l'Etat du Sénégal sous l'agrément définitif

N°003/AG/SAC/ME/DES du 3 avril 2008 et 000749/MESR/DGES/DESP/bn du 03 juillet 2013 et l'habilitation institutionnelle. Faisant partie des six premiers établissements privés d'enseignement supérieur à avoir signé l'accord-cadre avec le Gouvernement du Sénégal, le Groupe IPG/ISTI est un établissement de formation professionnelle de gestionnaires et d'ingénieurs de haut rang. Il est créé en 1981 par arrêté n° 11599 /MEN/SEP du 12 octobre 1981 et reconnu d'utilité publique par décret présidentiel n° 88-255 du 10 Mars 1988. Après la création de l'Institut Privé de Gestion (IPG) en 1981, Monsieur Boubacar SALL, animé par un souci de diversification de filières de formation, s'est appuyé sur la collaboration avec les Instituts et Universités canadiens et ukrainiens. Il a décidé la création, en 1994, de l'Institut Supérieur de Technologies Industrielles.

La Licence Finance-Banque-Assurance est un diplôme qui s'obtient en trois années (L1, L2 et L3). Les différents enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux (CM), et de travaux dirigés (TD) dans certains éléments constitutifs. Le diplôme de licence se compose de 6 semestres pour un total de 180 Crédits. Chaque semestre académique (30 crédits) propose des unités d'enseignements (UE) permettant d'obtenir un certain nombre de crédits selon les volumes horaires. Les unités d'enseignements (UE) ainsi que les semestres sont capitalisables : une UE ou un semestre acquis le reste définitivement. Une unité d'enseignement intitulée " projet professionnel de l'étudiant " est proposée pour que l'étudiant approfondisse sa réflexion sur la fonction qu'il souhaite exercer et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

En 1998- 1999, le programme d'études a été lancé, en partenariat avec l'Université de Moncton du Canada, le Bachelor en Administration Financière avec concentration Bancaire. Ce diplôme est devenu en 2008-2009 une licence professionnelle reconnue par le Conseil Africain & Malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES) en 2014.

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'auto-évaluation avec les annexes comprend 141 pages sous format pdf. Il est structuré comme suit : une introduction qui présente succinctement l'établissement, l'historique, la gouvernance et la méthodologie employée pour l'auto-évaluation du programme de licence en Finance - Banque - Assurance. Des annexes, comme éléments de preuve, sont jointes au rapport d'auto-évaluation. Des informations additionnelles ont été obtenues sur place. Le rapport d'auto – évaluation envoyé à l'ANAQ – Sup est facile à lire.

### **3. Description de la visite**

#### **○ Organisation et déroulement de la visite**

La visite à l'IPG a eu lieu le mercredi 22 décembre 2022 à 09h 00. L'équipe d'évaluateurs de l'ANAQ-Sup a été reçue par l'équipe de direction de l'établissement. A l'issue des présentations, l'équipe d'experts a indiqué les objectifs de la mission d'évaluation. L'équipe de direction a présenté l'établissement et exposé le programme de licence qui fait l'objet de l'évaluation. Par la suite, des échanges entre les évaluateurs et l'équipe de l'IPG ont été l'occasion de demander plusieurs documents. Les enseignants du programme, les étudiants et les PATS ont été reçus. La visite a pris fin vers 15h après la séance de restitution orale déroulée par le Président devant l'équipe de direction.

#### **○ Visite des locaux et restitution**

La visite s'est déroulée dans des conditions appréciables, et aucune difficulté n'a été notée. L'équipe d'experts remercie la direction de l'IPG pour son accueil convivial et les efforts faits pour lui assurer de bonnes conditions de travail.

#### 4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

##### Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

**Standard 1.01 : *Le programme d'études est régulièrement dispensé.***

##### **Appréciation globale du standard**

La licence en Finance Banque Assurance de l'IPG est dispensée de manière continue suivant le dispositif du LMD depuis l'année universitaire 1998-1999. Seize promotions de cette licence sont ainsi sorties. Le programme est établi selon le système LMD et est divisé en six semestres de 30 crédits chacun avec des unités d'enseignement et des éléments constitutifs.

**Conclusion sur le standard : ATTEINT**

**Standard 1.02 *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.***

##### **Appréciation globale du standard**

Les objectifs en matière de connaissances et compétences sont clairement définis. L'accent est mis sur l'articulation entre la première et la troisième année permettant une montée en compétence graduée. La démarche est clairement exposée. L'intitulé de chaque parcours correspond bien au champ disciplinaire.

**Conclusion sur le standard : ATTEINT**

**Standard 1.03 *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.***

##### **Appréciation globale du standard**

La professionnalisation est développée dans le cursus de la formation. Elle s'appuie sur une acquisition progressive des compétences métiers à travers des interventions de professionnels. Les professionnels sont impliqués dans la conception des programmes de formation et contribuent par conséquent à la cohérence entre l'offre de formation et les besoins du monde socioprofessionnel. Toutefois, des efforts sont encore nécessaires pour une meilleure intervention des professionnels de la banque et de l'assurance dans la mise en œuvre du programme.

**Conclusion sur le standard : ATTEINT**

**Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.**

**Appréciation globale du standard**

L'établissement a mis en place des organes de gouvernance notamment : le Conseil Scientifique et Pédagogique, le Conseil de Gestion, la Cellule Interne d'Assurance Qualité, des Chefs d'Unités d'Enseignement, les Gouverneurs de classe. L'établissement dispose aussi d'un règlement intérieur, d'un règlement des études et des examens et les documents sur le LMD. Toutes les personnes concernées par le programme sont tenues informées de leurs prérogatives et responsabilités. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont régis par des actes réglementaires, décisions de nomination et des arrêtés et communiqués à travers des notes de services et affichage interne.

**Conclusion sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

**Appréciation globale du standard**

Le personnel enseignant et/ou de recherche est bien impliqué dans le processus décisionnel à travers notamment la définition des objectifs du programme, les délibérations et les révisions de programmes. Toutefois, il est important de mettre en place des cellules pédagogiques pour une meilleure articulation des contenus pédagogiques.

**Conclusion sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

**Appréciation globale sur le standard**

L'établissement dispose d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité. Les cahiers de textes sont renseignés. Toutefois, le dispositif souffre de plusieurs insuffisances. En particulier, les dossiers des enseignants sont incomplets (absence de contrats, de diplômes, de CV et de syllabus). Ces aspects sont extrêmement importants pour témoigner de la qualité. De plus,

nous n'avons pas de preuves pour apprécier l'utilisation des résultats issues des évaluations pour adapter l'offre d'études.

**Conclusion sur le standard : NON ATTEINT**

### **Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

#### **Appréciation globale du standard**

Le programme dispose d'une maquette structurée en unités d'enseignement et en éléments constitutifs conformément à la réglementation en vigueur relative à l'organisation du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur. Les enseignements sont organisés en cours magistraux (CM), travaux dirigés et pratiques (TD/TP) et travaux personnels de l'étudiant (TPE) avec des contenus spécifiques prenant en compte le profil de sortie de l'étudiant. Il est toutefois nécessaire de revoir la colonne relative aux coefficients des unités d'enseignements où il est constaté une confusion avec le nombre de crédits par UE. Des efforts sont aussi nécessaires pour avoir l'ensemble des syllabus de cours.

**Conclusion sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

#### **Appréciation globale du standard**

Le programme est riche dans son contenu. Il couvre globalement les principaux aspects de la discipline, permet une acquisition de connaissances et prépare l'étudiant au marché du travail. Toutefois, il est constaté un problème d'agencement et de prérequis pour certains modules. Aussi, le volume horaire de certains modules en Banque, finance et assurance mérite d'être renforcé.

**Conclusion sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

**Appréciation globale sur le standard**

Les conditions d'obtention et de délivrance de diplômes et attestations sont bien consignées dans des documents mis à la disposition des étudiants. Les étudiants sont informés sur les différentes modalités ainsi que sur les exigences du système LMD.

**Conclusion sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

**Appréciation globale sur le standard**

Les taux de réussite sont très satisfaisants avec des taux qui avoisinent les 95%. L'établissement a aussi mis en place un dispositif pour accompagner les étudiants pour qu'ils soient performants en langues, en particulier en anglais. Des programmes de remédiation sont également possibles.

**Conclusion sur le standard : ATTEINT**

**Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ ou de Recherche**

**Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

**Appréciation globale du standard**

S'agissant de la filière « Assurances », les experts ont noté la présence de deux professionnels connus du marché ; ils sont aptes à transmettre aux étudiants les compétences relatives aux activités du métier d'assureur.

**Conclusion sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est défini**

**Appréciation globale du standard**

Nous n'avons pas d'objections ni de réserves particulières sur ce standard.

**Conclusion sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible****Appréciation globale sur le standard**

La mobilité du PER au niveau national n'est pas effective les schémas de mobilité indiqués s'apparentent beaucoup plus à une insertion du PER dans des structures, plutôt qu'à un enseignement dans des écoles de formation ou des universités. Cette réalité semble déteindre d'ailleurs sur mobilité des étudiants au plan national.

**Conclusion sur le standard : NON ATTEINT**

**Champs d'évaluation 5 : Etudiants****Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées****Appréciation globale du standard**

Il n'y a pas de problème particulier sur ce standard. L'institut utilise ses divers supports de communication pour informer les étudiants sur les conditions d'admission dans le programme : livret d'accueil, site web, paquet de brochure de filières.

**Conclusion sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.****Appréciation globale du standard**

L'institut s'est investi réellement dans trois axes qui attestent du respect de l'égalité des chances entre hommes et femmes.

**Conclusion sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.03 : la mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter universitaire et inter disciplinaire des acquis.****Appréciation globale sur le standard**

Au plan national, la mobilité des étudiants n'est pas effective. L'institut reconnaît que c'est pratiquement impossible. Au plan international, de 2014 à 2019, 5 étudiants seulement ont pu être accueillis dans des établissements hors du Sénégal (encore que les preuves, de cette mobilité n'ont pas été produites aux experts) et un seul à l'IAM.

**Conclusion sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat.**

La démarche adoptée dans ce domaine est encore informelle. Pour toutes les licences il n'existe que 7 tuteurs. L'école gagnerait à développer un tutorat naturel entre étudiants et alumni.

**Conclusion sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants dans le milieu du travail.**

Sauf erreur ou omission de notre part, les éléments essentiels de preuve de la satisfaction de ce standard même s'ils sont annoncés n'ont pas été annexés au rapport (lettre de stage et de recommandation, cartographie des alumni). L'institut souligne une absence de suivi des alumni. Cependant, des étudiants de l'institut « Branche Assurances » ont pu être accueillis dans une compagnie d'assurance de la place. Même s'il faut noter que les étudiants de l'PG « filière Assurance » supporteront difficilement la concurrence avec les étudiants d'autres instituts spécialisés en Assurance et actuariat.

**Conclusion sur le standard : ATTEINT**

**Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

**Appréciation globale du standard**

Le programme dispose de l'infrastructure nécessaire à la réalisation durable de ses objectifs. Les infrastructures et supports sont suffisants et répondent aux normes. Le programme d'études dispose de ressources financières suffisantes pour atteindre ses objectifs durant plusieurs cycles d'études. En revanche, la bibliothèque est très exiguë et faiblement dotée d'ouvrages.

**Conclusion sur le standard : ATTEINT**

## **5. Points forts du programme**

- Etablissement doté d'infrastructures suffisantes au regard de l'effectif ;
- Equipe pédagogique expérimentée et motivée ;
- PATS motivé et engagé ;
- Maquette riche dans son contenu ;
- Développement d'outils pédagogiques fonctionnels : existence d'un système centralisé de gestion de notes ;
- Présence d'un professeur de rang A au conseil pédagogique et scientifique ;
- Cahiers de texte renseignés ;
- Existence d'une infirmerie fonctionnelle ;
- Effort dans l'amélioration continue de la qualité (nouvelle maquette en cours de conception) ;
- Existence d'une bibliothèque numérique fonctionnelle ;
- Existence de conventions de stage.

## **6. Points faibles du programme**

- Corps enseignant à renforcer en banque, finance et assurance ;
- Dossiers des enseignants non complets (diplômes, absence de contrats et de syllabus)
- Problème de structuration de la maquette (agencement des cours, absence de prérequis pour certains modules, volume horaire insuffisant pour certains cours) ;
- Existence d'un conseil pédagogique et scientifique peu fonctionnel ;
- Volume horaire insuffisant pour certains modules fondamentaux ;
- Bibliothèque physique avec une très faible dotation en ouvrages ;
- Absence de mobilité des PER et des étudiants.

## **7. Appréciations générales du programme**

Le programme de licence en banque finance et assurance est dispensé de façon régulière depuis sa création. Toutefois, le corps professoral doit être renforcé et le conseil scientifique fonctionnalisé.

## **8. Recommandations à l'Établissement**

L'équipe des experts mandatés par l'ANAQ recommande à l'établissement d'apporter les corrections suivantes afin d'atteindre les standards clefs :

- Renforcer le corps enseignant en banque, finance et assurance en recrutant des docteurs en économie et gestion et des professionnels ;
- Régulariser les dossiers des enseignants non complets (diplômes, contrats et syllabus) ;
- Veiller à la structuration de la maquette ;
- Fonctionnaliser le conseil scientifique en organisant régulièrement des réunions ;
- Augmenter le volume horaire de certains modules fondamentaux ;
- Renforcer la bibliothèque physique avec de nouvelles acquisitions d'ouvrages ;
- Fonctionnaliser la mobilité des PER et des étudiants.

## **9. Proposition de décision**

### **Accréditation recommandée**